

FICHE REPÈRE

« DÉVELOPPEMENT MOTEUR, SENSORIEL ET PERCEPTIF DE L'ENFANT »

Les repères de développement sensori-moteur de l'enfant et les gestes professionnels associés

Les enjeux

Mieux répondre aux besoins de l'enfant en tenant compte du développement sensori-moteur.
Prendre en compte la place du corps dans l'apprentissage.
Mettre en œuvre des gestes professionnels adaptés.

Le prescrit

Textes
institutionnels
Etat de la
recherche

Le développement sensori-moteur comprend plusieurs composantes influant sur les apprentissages :

- Développement moteur global et fin ;
- Acquisition du schéma corporel ;
- Développement sensoriel et perceptif.

Il est nécessaire de connaître les principales étapes du développement et la façon dont l'enfant appréhende le monde à travers son corps afin de répondre à ses besoins, d'affiner ses perceptions et de développer ses capacités motrices ainsi que sa confiance en lui.

La motricité globale est la capacité à produire des mouvements de bras, de jambes ou du corps avec un certain contrôle.

La motricité fine est la capacité de faire avec précision de petits gestes de la main en gardant une bonne coordination visuo-manuelle.

Le schéma corporel et l'image du corps portent sur :

- La connaissance du vocabulaire des différentes parties du corps ;
- La conscience des limites de son corps, de son unicité et de sa singularité ;
- La conscience de sa posture et de son corps en mouvement ;
- La perception de son expressivité corporelle (mimiques et attitudes du corps en lien avec un vécu émotionnel) ;
- La représentation mentale du corps (qui transparaît dans l'évolution du dessin du bonhomme).

L'intégration du schéma corporel aura des répercussions sur l'ensemble du développement de l'enfant, particulièrement sur son aisance motrice et gestuelle ainsi que sur sa capacité à se repérer dans l'espace et le temps. La qualité de l'image du corps aura, elle, une incidence sur l'estime et la confiance en soi.

Le développement sensoriel fait référence aux sens et à la réception de stimuli provenant du milieu extérieur (via les organes des sens --> vision, ouïe, odorat, goût et toucher) et du corps lui-même.

Le développement perceptif se définit comme une évolution avec l'âge d'une prise de conscience de son corps, de l'environnement et de la place du corps dans cet environnement, par interprétation et compréhension des stimuli sensoriels. Le développement perceptif permet une adaptation du corps et de ses mouvements à l'environnement et à la situation vécue.

Les aptitudes perceptives vont s'appuyer sur trois sortes de sensibilité :

- Extéroceptive (= sensations causées par des stimuli extérieurs) ;
- Proprioceptive (= sensations sur la position des parties du corps et les déplacements segmentaires) et vestibulaire (= sensations sur l'orientation spatiale du corps) ;
- Intéroceptive = sensations relatives à l'état interne du corps.

Le développement perceptif tient une place prépondérante dans le développement moteur, cognitif et social de l'enfant.

Le développement moteur s'effectue selon trois grandes lois :

- La loi de différenciation : le tout-petit passe d'une motricité involontaire réflexe (ex : réflexe d'agrippement à la naissance) à une motricité volontaire (préhension au contact d'un objet placé dans sa main à 3-4 mois --> préhension volontaire d'un objet à 5-6 mois).

	- La loi de variabilité qui concerne le rythme de développement : perfectionnement progressif mais non linéaire (succession de phases de progression, de stagnation, parfois de régression) et non uniforme (propre à chacun). - La loi de succession qui distingue les étapes de la maturation au niveau de l'axe du corps et au niveau des membres : - o Acquisitions suivant la loi céphalo-caudale « De la tête aux pieds / Du haut vers le bas » : contrôle postural (muscles oculaires --> cou --> dos --> jambes) qui mène l'enfant à la verticalité ; - o Acquisitions selon la loi proximo-distale « Du tronc vers les extrémités / De l'intérieur vers l'extérieur » : le contrôle volontaire s'effectue des segments les plus proches de l'axe du corps vers les segments les plus éloignés (ex : tronc --> épaule --> bras --> main).
--	--

Préconisations Recommandations Mise en œuvre	Quelques préconisations communes aux différentes tranches d'âge pour favoriser le développement moteur, sensoriel et perceptif : • <u>Points de vigilance</u> : - Le progrès moteur s'inscrit dans une ensemble cognitif, environnemental, affectif et émotionnel. - Le développement moteur est lié à la maturation neurologique et se fait donc par étapes successives. L'ordre des étapes est défini mais le moment d'acquisition de ces étapes est dépendant du rythme de développement propre à chaque enfant et des expériences corporelles qui lui sont proposées (activités exploratoires et situations d'apprentissage). • <u>Gestes professionnels associés</u> : - Prévoir une séance d'activité physique quotidienne de 30 mn visant la construction du répertoire d'actions motrices fondamentales ou Patrons Moteurs de Base (PMB) : marcher, courir, sauter, grimper, rouler, glisser, saisir, agiter, tirer, pousser, lancer, recevoir. - Proposer une grande variété de situations (en activité physique, sciences et pratiques artistiques) permettant un développement moteur, sensoriel et perceptif harmonieux. - Prendre le temps nécessaire à l'exploration et à la répétition. - Verbaliser (et faire verbaliser) les actions motrices : nommer et faire nommer les parties du corps impliquées ; mettre en mots et faire exprimer les actions et les sensations vécues afin d'aider l'enfant à mieux les interpréter et à mieux les comprendre. - Prendre en compte la perception visuelle de l'enfant (hauteur de vision, acuité et champ visuel).
---	---

Repères de développement et observables Les différences individuelles sont nombreuses. Les âges repères donnés ci-dessous et les observables associés sont des indications générales.		Points de vigilance et gestes professionnels spécifiques
2-3 ans	Moteur global : - Marche encore hésitante à 2 ans allant vers une automatisation progressive - Montée et descente de l'escalier marche après marche - Saut possible d'une petite hauteur mais pas du sol - Hypertonie dominante - Immobilité parfois possible quelques secondes (grand besoin de mouvement et peu d'inhibition) - Dominance de la jambe qui apparaît (début de latéralité corporelle membres inférieurs)	▪ Laisser des espaces de circulation importants dans la classe (très peu de tables et de chaises) et installer un espace moteur. ▪ Rendre le matériel et les jeux directement accessibles (à hauteur des yeux et des mains). ▪ Mettre à disposition : - Des objets à tirer (animaux, trains ou voitures à tirer), pousser (caddy, poussette, landau, chariot...) et à porter (gros cubes mousse) ; - Des objets roulants (porteurs, vélo, draisiennne...). ▪ Eviter les séances en corps contraint (enfants assis trop longtemps).
	Motricité fine : - Temps de réponse motrice de préhension réduit - Préhension adaptée à l'objet - Participation au déshabillage - Mouvements impulsifs et non contrôlés encore présents - Tracé comme projection du mouvement du bras (difficulté à respecter un espace graphique réduit) - Latéralisation manuelle non fixée	

	Schéma corporel : connaître son corps et le représenter - Connaissance des parties du corps : tête, mains, pieds, ventre, bras, jambes - Représentation du corps : gribouillage puis dessin d'une forme circulaire dans l'intention de représenter un bonhomme Sensoriel et perceptif : - Exploration sensorielle tactile acquise - Capacité à reconnaître des bruits proches de son quotidien - Acuité visuelle de 5/10ème - Vision centrale uniquement utilisée - Perception de l'environnement de sa hauteur (taille moyenne = 92 cm / vision à hauteur des yeux = 85 cm) - Pas de suivi de la trace graphique par l'œil - Pas d'anticipation du tracé	▪ Alternier les activités impliquant des mouvements et les activités plus contraignantes pour le corps. ▪ Proposer des jeux visant le renforcement tonique : - Des jambes (différents types de déplacement) ; - Des bras, mains et doigts (ex : malaxer de la pâte à modeler, comptines avec jeux de doigts). ▪ Proposer des jeux de manipulation (marrons, sable, semoule) et d'exploration sensorielle (bouteilles visuelles et sonores).
3-4 ans	Moteur global : - Marche en avant aisée. En arrière, moins assurée - Course pas totalement contrôlée (saccadée) - Montée de l'escalier en alternance, descente parfois encore marche après marche - Saut à pieds joints d'un petit obstacle bas et étroit - Immobilité possible quelques secondes - Progression du contrôle proximo-distal vers le poignet (rotation du poignet) Motricité fine : - Capacité motrice des mains à : empiler, rouler, tourner, visser, dévisser, donner des coups de ciseaux successifs, tourner les pages d'un livre - Capacité à freiner et à fragmenter le geste - Autonomie dans le déshabillage - Participation à l'habillage (enfiler le pantalon, mettre les chaussures, remonter la fermeture éclair) - Premières manifestations d'une dominante manuelle latérale Schéma corporel : connaître son corps et le représenter - Connaissance des parties du corps : + bouche, oreilles, yeux, nez, doigts, cheveux - Représentation du corps : apparition du bonhomme têtard avec enrichissement progressif de détails Sensoriel et perceptif : - Capacité à reconnaître des bruits familiers - Acuité visuelle de 7/10ème - Vision centrale uniquement utilisée - Perception de l'environnement de sa hauteur (taille moyenne = 98 cm / vision à hauteur des yeux = 90 cm) - Du point de vue des tracés, début de maîtrise du contrôle simple « œil/geste » : point de départ du tracé	▪ Permettre une libre circulation en classe (limiter tables et chaises). ▪ Mettre à disposition en début d'année des objets à tirer/pousser et des objets roulants. ▪ Veiller à ce que les affichages soient à hauteur de vue des enfants. ▪ Eviter les séances en regroupement collectif trop longues. ▪ Alternier les activités plus motrices et les activités plus statiques. ▪ Proposer des activités visant le renforcement tonique : - Des jambes (différents types de déplacement, draisienne) ; - Des bras, mains et doigts : malaxer des matériaux différents, accrocher des pinces à linge, boutonner, fixer des pressions, visser/dévisser... ▪ Utiliser des comptines gestuelles de dénomination / désignation corporelle et des jeux de doigts. ▪ Proposer des jeux de dissociation (marcher en frappant des mains). ▪ Proposer des activités de manipulation (vider, remplir, transvaser) et d'exploration sensorielle (jeux, tableaux et chemins tactiles, miroirs, calques colorés...).
4-5 ans	Moteur global : - Marche assurée en avant, en arrière, sur la pointe des pieds - Course plus fluide (gestion de l'arrêt, de changement de rythme et de direction, évitement d'un obstacle) - Montée et descente de l'escalier en alternant les pieds - Saut sur un pied et à pieds joints - Immobilité possible à la demande (temps de réaction long) - Coordination et équilibre suffisants pour synchroniser des mouvements - Contrôle distal des mouvements de l'épaule vers le coude Motricité fine : - Début de dissociation du poignet et des doigts - Début du contrôle kinesthésique : intervention du fléchisseur pouce permettant une prise de l'outil en pince - Capacité motrice des mains à colorier sans dépasser les contours, à joindre deux points verticalement ou	▪ Veiller à l'alternance des activités en tenant compte du besoin de mouvement. ▪ Mettre les outils, les affichages à hauteur de regard et de mains pour qu'ils puissent être vus, montrés et utilisés par les enfants. ▪ Proposer des activités visant le renforcement tonique : - Des jambes (différents types de déplacement, différents sauts) ; - Des bras, mains et doigts : malaxer, boutonner, / attacher, fermer/ouvrir, visser/dévisser, découper...

	horizontalement et à découper sur une ligne ou les contours d'une forme simple - Autonomie presque complète dans l'habillage (boutonner, enfiler les chaussettes ou les collants) - Dominance manuelle qui se précise mais qui peut être encore instable Schéma corporel : connaître son corps et le représenter - Connaissance des parties du corps : + genoux, dents, front, cou, joues, pouces - Représentation du corps : apparition du tronc (bonhomme constitué de deux cercles superposés) et enrichissement de la représentation (doigts, détails du visage) Sensoriel et perceptif : - Capacité à discriminer des bruits proches - Capacité à identifier des objets familiers en les touchant seulement (sans les voir) - Acuité visuelle de 8 à 9/10ème - Vision centrale uniquement utilisée - Perception de l'environnement de sa hauteur (taille moyenne = 108 cm / vision à hauteur des yeux = 100 cm) - Du point de vue des tracés, maîtrise du contrôle double « œil/geste » : du début du tracé à la fin du tracé	▪ Proposer des jeux de dissociation en appui sur des comptines corporelles et des activités de décomposition de mouvement (lever un bras puis l'autre, taper alternativement des pieds, opposer le pouce à chaque doigt...). ▪ Proposer des activités permettant de ressentir le contraste entre contraction et détente en situation dynamique : jeux des statues, jeu du courant électrique (en ronde serrer la main se son voisin) ... ▪ Mettre en place régulièrement des activités de manipulation et d'exploration sensorielle.
5-6 ans	Moteur global : - Tous types de marches possibles : avant, arrière, latérale, sur les talons... - Course aisée (évitement d'obstacles et enchaînement d'actions) - Saut à cloche pied - Immobilité possible au signal - Dissociation de mouvements entre les différentes parties du corps Motricité fine : - Prise tridigitale dynamique (avec gestion de la pression) - Capacité motrice des mains à joindre deux points en diagonale, à suivre un contour simple en pointillé et à découper une forme complexe - Dominance manuelle stabilisée Schéma corporel : connaître son corps et le représenter - Connaissance des parties du corps : + talons, menton, ongles, lèvres, épaules, sourcils, coudes, poignets, cuisses - Représentation du corps : apparition du volume au niveau des membres - Latéralisation/Orientation spatiale : capacité à situer la gauche et la droite de son corps Sensoriel et perceptif : - Acuité visuelle de 10/10ème (à 6 ans) - Vision centrale uniquement utilisée - Vision périphérique quasi complète (complète vers 6/7 ans) mais réduite dans l'utilisation (négligée par le cerveau en raison de la difficulté liée à l'âge de maintenir deux attentions en parallèle : celle relative à la réalisation de l'action et celle relative à la gestion de l'environnement de la zone périphérique) - Perception de l'environnement de sa hauteur (taille moyenne = 114 cm / vision à hauteur des yeux = 105 cm)	▪ Veiller à l'alternance des activités en tenant compte du besoin de mouvement. ▪ Mettre les outils, les affichages à hauteur de regard et de mains pour qu'ils puissent être vus, montrés et utilisés par les enfants. ▪ Proposer des activités visant le renforcement tonique de la motricité globale et de la motricité digitale. ▪ Proposer des jeux de dissociation : marcher et frapper des mains sur des rythmes différents (tous les x pas), danser sur une musique uniquement avec une partie isolée du corps ... ▪ Proposer des activités permettant de ressentir le contraste entre contraction et détente en situation statique : jeu de contraction et relâchement de parties du visage (jeu de grimaces), de parties du corps (jeu de la marionnette) ... ▪ Travailler les coordinations bimanuelles et oculomotrices (jonglage d'objets, suivi visuel de trajectoires, de tracés, de déplacement dans un labyrinthe...).

Ressources	Ressources Eduscol : - « Tableaux du développement de l'enfant » d'après Agnès Florin (2003) « Introduction à la psychologie du développement » - Dunod Editions - « Quelques points de vigilance – Concernant le développement moteur de l'enfant » - Ressources Maternelle Evaluation (Pages 2 et 3)
-------------------	--